



*Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Canton de Pont-Sainte-Maxence*

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LONGUEAU

CONSEIL MUNICIPAL DU 29/11/2021 19H00.

Présents : M. Denis MESSIO, M Philippe POULAIN, M Eric BARRUET, Mme Michelle CHAMBRELENT, Mme Elisabeth BEBEN, M Jean-Pierre WRZUCHOL, Mme Virginie LEHMANN, M François LAURENT, Mme Isabelle JADAS, Mme Nadège ROELENS, M Médéric PARROT, M Patrick RODRIGUEZ.

Absent (e, s, es) excusé (e, s, es) :

- Madame Catherine HIEGEL ayant donné procuration à Monsieur Denis MESSIO.
- Madame Aude DEFOSSEZ ayant donné procuration à Madame Michelle CHAMBRELENT.

Absent (e,s,es) : Monsieur Teddy PEZANT.

A été nommé (e) secrétaire : Madame Virginie LEHMANN.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 13 septembre 2021.
- Délibération virement de crédits au CCAS.
- Délibération dépôt dossier cantine/périscolaire Conseil Départemental, Etat (DETR et ou DSIL et Caisse d'Allocations Familiales.
- Délibération mobilité CCPOH.
- Délibération pass loisirs.
- Délibération paiement cantine en ligne (payfip).
- Délibération création de poste d'agent d'entretien cantine.
- Délibération modificative articles 2031/2313.
- Informations diverses.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 13 SEPTEMBRE 2021.

Celui-ci est approuvé à la majorité.

Vote pour : 12.

Vote contre : 2.

DELIBERATION DE VIREMENT DE CREDITS AU CCAS
(Délibération n°2021-01-29/11)

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'il est nécessaire d'effectuer un virement de crédits en faveur du CCAS qui accompagne une personne de la commune dans sa démarche de relogement, il leur demande de se prononcer sur la proposition ci-dessous :

Budget communal :

Article 022 : - 2 400 €.

Article 657362 : + 2400.€.

Vote pour : 14

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR
LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT CANTINE/PERISCOLAIRE.**
(Délibération n°2021-02-29/11)

Monsieur le Maire projette le plan des futurs locaux de cantine/périscolaire et présente l'estimation financière.

La répartition du coût est la suivante : 57% cantine et 43% périscolaire ;

Une capacité de 70 enfants est prévue pour l'accueil du périscolaire et 160 à la restauration scolaire (80x2 services).

Le plan de financement ci-dessous est présenté :

| Organisme | Assiette subventionnable | Taux | Montant |
|--------------------|--------------------------|-------|---------|
| Cons Dal | 600 000 | 30 | 180 000 |
| Cons Dal | 600 000 | 30 | 180 000 |
| DETR/DSIL | 1 470 445 | 30.62 | 450 250 |
| CAF | 466 206 | 11 | 51 282 |
| Reste à charge Cne | 1 470 445 | 30 | 608 913 |

Il propose aux membres du conseil municipal de demander une subvention auprès du Conseil Départemental sur un montant H.T estimé à 1 470 445 €.

Vote pour : 14.

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DETR
POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT CANTINE/PERISCOLAIRE.**

(Délibération n°2021-03-29/11)

Suite à la présentation du projet, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de demander une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR sur un montant H.T estimé à 1 470 445 €.

Vote pour : 14.

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DSIL POUR
LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT CANTINE/PERISCOLAIRE.**

(Délibération n°2021-04-29/11)

Suite à la présentation du projet, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de demander une subvention auprès de l'Etat au titre de la DSIL sur un montant H.T estimé à 1 470 445 €.

Vote pour : 14.

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAF POUR LA CONSTRUCTION
D'UN BATIMENT CANTINE/PERISCOLAIRE.**

(Délibération n°2021-05-29/11)

Suite à la présentation du projet, dont la partie périscolaire est en concertation avec la CCPOH, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de demander une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales sur un montant H.T estimé à 1 470 445 €.

Vote pour : 14.

**DELIBERATION MOBILITE CCPOH
(Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte).
(Délibération n°2021-06-29/11)**

Suite à une demande de la Préfecture, il convient de modifier le terme de la délibération prise sur les statuts de l'intégration de la compétence « mobilité » à la CCPOH. Il convient d'écrire « approuver les statuts » plutôt que « solliciter la modification des statuts ».

Vote pour : 14.

**DELIBERATION DES PASS LOISIRS ET SENIORS 2021
(Délibération n°2021-07-29/11)**

Les membres du conseil municipal sont appelés à délibérer sur le versement des pass loisirs et seniors ci-dessous :

PASS LOISIRS 2021/2022

| CLUB | NBRE ENFANTS | SOMME |
|-------------------------|---------------------|--------------|
| Judo de Brenouille | 1 | 20 |
| Gym de Nogent | 1 | 20 |
| Sports et Loisirs | 24 | 480 |
| Football Sacy/St Martin | 9 | 180 |

| | | |
|--|---|------|
| Les écuries du Transloy | 3 | 60 |
| Football de Grandfresnoy | 1 | 20 |
| Voyage Immobile | 1 | 20 |
| Judo de Sacy-le-Grand | 5 | 100 |
| Gym d'Estrées | 3 | 60 |
| Basket de Pontpoint | 4 | 80 |
| Escrime de Pont | 2 | 40 |
| Judo de Cinqueux | 2 | 40 |
| Basket de Brenouille | 4 | 80 |
| Volley Ball de Rantigny/Liancourt | 1 | 20 |
| Boxe de Pont-ste-Maxence | 4 | 80 |
| Tennis de table des Ageux | 1 | 20 |
| Tennis de Pont-STE-Maxence | 6 | 120 |
| Gym de Sacy-le-Grand | 5 | 100 |
| ETATS NON RECUS | | |
| Athlétisme de Nogent | 2 | 40 |
| Judo de Pont-Ste-Maxence | 3 | 60 |
| Handball de Chevrières | 2 | 40 |
| Tennis de Chevrières | 4 | 80 |
| Gym de Nogent (ne sont pas sur l'état) | 2 | 40 |
| TOTAL | | 1800 |

PASS SENIORS 2021/2022

| CLUB | NOMBRE | SOMME |
|--------------------|--------|-------|
| Sports et Loisirs | 9 | 180 |
| Club des Mésanges | 2 | 40 |
| Pétanque Liancourt | 1 | 20 |
| Pétanque Cinqueux | 1 | 20 |
| TOTAL | | 260 |

Soit un montant total de pass loisirs et séniors de : 2 060 €.

Vote pour : 14.

| |
|--|
| DELIBERATION CANTINE EN LIGNE - PAYFIP (Délibération n°2021-08-29/11) |
|--|

Jusqu'à maintenant, les parents des élèves qui fréquentent la cantine, avaient la possibilité de régler les factures en espèce ou en chèque. A compter du 1^{er} janvier 2022, il y a obligation de donner la possibilité aux parents de régler la facture en ligne. Il convient de délibérer en ce sens et de rajouter ces termes sur la délibération.

D'autre part, il est également nécessaire de préciser :

- Qu'un compte de dépôt de fonds est ouvert au nom du régisseur es qualité auprès de la trésorerie de Senlis (changement de trésorerie au 01/01/2022).
- Que le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est désormais fixé à 6 500 €.

Les autres articles de la précédente délibération en date du 04/05/2019 ne sont pas modifiés.

Vote pour : 14.

CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE POUR LA CANTINE.

(Délibération n°2021-09-29/11)

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de créer un poste permanent d'adjoint technique de 2^{ème} classe en CDD pour un an à compter du 01/01/2022 prolongeable dans la limite totale de 2 ans puis en CDI à 7h06ème/ hebdo. L'agent effectuera le service de la cantine, l'entretien des locaux pour la mairie et l'entretien des locaux scolaires pour le RPI qui lui fera également un contrat.

Vote pour :14.

DECISION MODIFICATIVE AU BP 2021.

(Délibération n°2021-10-29/11)

Les membres du conseil municipal sont amenés à voter le virement de crédits ci-dessous :

- Article 2031 : - 25 000 €.
- Article 2313 : + 25 000 €.

Vote pour : 14.

INFORMATIONS DIVERSES

Crosses lanternes sur la RD 1017 :

Monsieur le Maire propose un choix de crosses pour les lanternes et souhaite que les membres du conseil municipal votent :

- Crosses « saturne » : Vote pour : 13.
- Crosses « Delta » : Vote pour : 1

Choix de la couleur :

Choix couleur rouge/bordeaux RAL 3011 : Vote pour : 11.
Vote contre : 3 (qui souhaitent noire).

SEZEO pour les études à venir :

Les études entreprises par le SEZEO ont un coût de 1 500 €/dossier sachant que si, suite à l'étude, les travaux ne sont pas effectués, le SEZEO demande à la commune d'en rembourser la moitié dans un délai de 2 ans.

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal de sa demande auprès du SEZEO pour une étude rue de Villette jusqu'à la sortie sud vers Pont-Ste-Maxence.

Reprise des concessions :

Un rendez-vous reste à prendre avec l'entreprise qui doit poser les cavurnes, la commission cimetièrè s'est réunie pour définir l'emplacement.

Le columbarium est commandé mais l'entreprise attend le marbre.

Fête Foraine :

Madame Isabelle JADAS informe les membres du conseil municipal qu'en concertation avec les forains, la fête aura lieu du 11 au 14 juin 2022.

Certaines associations proposeront des activités, lâcher de ballon, chasse au trésor, stand popcorn, food-truck, crêpes, concert. Un feu d'artifice financé par la municipalité est prévu vers 22h30/23h pour lequel un arrêté du Maire prendra les dispositions règlementaires.

Finances :

Monsieur Philippe POULAIN fait part du suivi des écritures qui sont en phase avec les prévisions budgétaires.

Cantine :

Monsieur Eric BARRUET fait le point sur l'année 2020/2021 :

14 553 repas ont été servis avec une moyenne de 101 repas/j.

Charges de personnel CCPOH : 13 219 €.

Charges de service : 63 409 €.

Soit un total de : 76 628 €

Les recettes : 71 188 €

Soit un déficit global de 5 440 €.

Pour St-Martin-Longueau (85%) : 4 624 €.

Pour Bazicourt (15%): 816 €.

Promoteur immobilier rue de la Madelon :

Monsieur le Maire avise le conseil municipal qu'un promoteur privé projette d'aménager un lotissement de 18 lots à bâtir (terrain d'environ 600 m²) sur les parcelles agricoles de l'angle de la rue de la Madelon et la route de Flandres.

Oise Habitat rue de l'Eglise :

Présentation de 9 terrains à bâtir individuels plus 2 bâtiments collectifs (bâtiment A, 6 logements locatifs et bâtiment B, 8 logements locatifs).
6 places de stationnement supplémentaires seront matérialisées le long de la R.D 10.

Pot de fin d'année :

Une invitation pour le 17 décembre prochain est distribuée pour le pot de fin d'année selon la situation sanitaire.

Travaux RD 1017 :

Les travaux d'enfouissement des réseaux de la rue de Paris sont en cours, une information a été distribuée chez les riverains.

Décoration de Noël :

Les agents du service technique vont installer les décorations de Noël (6/7 décembre) et une entreprise privée installera les décorations sur les poteaux de la R.D 1017.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h00.

| | | | | |
|---------------------------------|-------------------|------------------------------|------------------------|------------------------------------|
| Denis MESSIO | Philippe POULAIN | Michelle CHAMBRELENT | Eric BARRUET | Aude DEFOSSEZ |
| Procuration de Catherine HIEGEL | | Procuration de Aude DEFOSSEZ | | Procuration à Michelle CHAMBRELENT |
| Elisabeth BEBEN-MARQUE | J-Pierre WRZOCHOL | Virginie LEHMANN | François LAURENT | Isabelle JADAS |
| | | | | |
| Teddy PEZANT | Nadège ROELENS | Médéric PARROT | Catherine HIEGEL | Patrick RODRIGUEZ |
| Absent | | Pouvoir de Catherine HIEGEL | Pouvoir à Denis MESSIO | |